French Language Arts 30–1 Modèle de test

Programme d'examens en vue de l'obtention du diplôme de 12^e année **2022**



Ce document est destiné principalement au(x) : Élèves ✓ Enseignants ✓ de French Language Arts 30–1 Administrateurs ✓

Parents
Grand public

Autres

Modèle de test de French Language Arts 30-1

Diffusion : Ce document est diffusé sur le site Web d'Alberta Education.



Ce document est conforme à la nouvelle orthographe.

Dans le présent bulletin, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

© 2022, la Couronne du chef de l'Alberta représentée par la ministre de l'Éducation, Alberta Education, Provincial Assessment, 44 Capital Boulevard, 10044 108 Street NW, Edmonton, Alberta T5J 5E6, et les détenteurs de licence. Tous droits réservés.

Le détenteur des droits d'auteur autorise seulement les éducateurs de l'Alberta à reproduire, à des fins éducatives et non lucratives, les parties de ce document qui ne contiennent pas d'extraits.

Introduction

Les textes et les questions qui figurent dans ce livret représentent un échantillon de questions de French Language Arts 30–1. Les enseignants peuvent utiliser ces questions de différentes manières pour aider les élèves à développer et à démontrer une compréhension des concepts décrits dans le <u>programme d'études de French Language Arts 30–1</u>. Le présent document, ainsi que le programme d'études, le bulletin d'information et les normes d'évaluation et exemples de questions, peuvent guider les décisions à prendre concernant la planification de l'enseignement.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez contacter

Peyman Mirmiran, Responsable des examens de Français 30-1 et de French Language Arts 30-1, au 780-422-5140

Peyman.Mirmiran@gov.ab.ca, ou

Nicole Lamarre, Directrice, Évaluation des études en français, à Nicole.Lamarre@gov.ab.ca, ou

Provincial Assessment Sector, en composant le (780) 427-0010. Pour appeler sans frais de l'extérieur d'Edmonton, composez le 310-0000.

Documents supplémentaires

Provincial Assessment Sector appuie l'enseignement du cours de French Language Arts 30–1 au moyen des documents suivants, diffusés en ligne.

- Bulletin d'information de French Language Arts 30-1
- French Language Arts 30-1 Guide pour les élèves

Veuillez noter que si vous ne pouvez pas accéder directement à l'un des sites Web au moyen des liens qui figurent dans ce document, vous pouvez trouver des documents qui portent sur les examens en vue de l'obtention du diplôme de 12e année sur le site Web d'Alberta Education.

I. Les questions 1 à 9 portent sur ce texte narratif.

À Monaco, un bon prince règne en paix sur son peuple. Il est juste mais pas du tout vengeur. Jusqu'à présent, aucun crime n'a terni l'image de la Principauté. L'histoire suivante est intéressante et comique. On ne retrouve aucun document au sujet de ce crime dans les archives de la Principauté.

LA COCASSE HISTOIRE D'UN CONDAMNÉ

[...] une des années dernières, un cas fort grave et tout nouveau se produisit dans le royaume.

Un assassinat eut lieu.

Un homme, un monégasque¹, pas un de ces étrangers errants qu'on rencontre par légions sur ces côtes, un mari, dans un moment de colère, tua sa femme.

Oh! il la tua sans raison, sans prétexte acceptable. L'émotion fut unanime dans toute la principauté.

La Cour suprême se réunit pour juger ce cas exceptionnel (jamais un assassinat n'avait eu lieu), et le misérable fut condamné à mort à l'unanimité.

10 Le souverain indigné ratifia² l'arrêt.

15

Il ne restait plus qu'à exécuter le criminel. Alors une difficulté surgit. Le pays ne possédait ni bourreau ni guillotine.

Que faire ? Sur l'avis du ministre des affaires étrangères, le prince entama des négociations avec le gouvernement français pour obtenir le prêt d'un coupeur de têtes avec son appareil.

De longues délibérations eurent lieu au ministère à Paris. On répondit enfin en envoyant la note des frais pour déplacement des bois³ et du praticien. Le tout montait à seize mille francs.

Sa Majesté Monégaste songea que l'opération lui coûterait bien cher ; l'assassin ne valait certes pas ce prix. Seize mille francs pour le cou d'un drôle! Ah! mais non.

On adressa alors la même demande au gouvernement italien. Un roi, un frère ne se montrerait pas sans doute si exigeant qu'une république.

Le gouvernement italien envoya un mémoire⁴ qui montait à douze mille francs.

Douze mille francs! Il faudrait prélever un impôt nouveau, un impôt de deux

francs par tête d'habitant. Cela suffirait pour amener des troubles inconnus dans l'État.

On songea à faire décapiter le gueux⁵ par un simple soldat. Mais le général, consulté, répondit en hésitant que ses hommes n'avaient peut-être pas une pratique suffisante de l'arme blanche⁶ pour s'acquitter d'une tâche demandant une grande expérience dans le maniement du sabre.

Alors le prince convoqua de nouveau la Cour suprême et lui soumit ce cas embarrassant.

On délibéra longtemps, sans découvrir aucun moyen pratique. Enfin le premier président proposa de commuer⁷ la peine de mort en celle de prison perpétuelle, et la mesure fut adoptée.

```
<sup>1</sup>monégasque — habitant de Monaco
<sup>2</sup>ratifia — (verbe ratifier) confirma
<sup>3</sup>bois — échafaud
<sup>4</sup>mémoire — liste de frais
<sup>5</sup>gueux — personne qui est réduite à mendier pour vivre
<sup>6</sup>arme blanche — arme tranchante, par opposition à arme à feu
<sup>7</sup>commuer — changer
```

Mais on ne possédait pas de prison. Il fallut en installer une, et un geôlier fut nommé, qui prit livraison du prisonnier.

Pendant six mois tout alla bien. Le captif dormait tout le jour sur une paillasse dans son réduit, et le gardien en faisait autant sur une chaise devant la porte en regardant passer les voyageurs.

Mais le prince est économe, c'est là son moindre défaut, et il se fait rendre compte des plus petites dépenses accomplies dans son État (la liste n'en est pas longue). On lui remit donc la note des frais relatifs à la création de cette fonction nouvelle, à l'entretien de la prison, du prisonnier et du veilleur. Le traitement de ce dernier grevait⁸ lourdement le budget du souverain.

Il fit d'abord la grimace ; mais quand il songea que cela pouvait durer toujours (le condamné était jeune), il prévint son ministre de la justice d'avoir à prendre des mesures pour supprimer cette dépense.

Le ministre consulta le président du tribunal, et tous deux convinrent qu'on supprimerait la charge de geôlier. Le prisonnier, invité à se garder tout seul, ne pouvait manquer de s'évader, ce qui résoudrait la question à la satisfaction de tous.

Le geôlier fut donc rendu à sa famille, et un aide de cuisine du palais resta chargé simplement de porter, matin et soir, la nourriture du coupable. Mais celui-ci ne fit aucune tentative pour reconquérir sa liberté.

Or, un jour, comme on avait négligé de lui fournir ses aliments, on le vit arriver tranquillement pour les réclamer; et il prit dès lors l'habitude, afin d'éviter une course au cuisinier, de venir aux heures des repas manger au palais avec les gens de service dont il devint l'ami.

Après le déjeuner, il allait faire un tour jusqu'à Monte-Carlo. Il entrait parfois au Casino risquer cinq francs sur le tapis vert. Quand il avait gagné, il s'offrait un bon dîner dans un hôtel en renom, puis il revenait dans sa prison, dont il fermait avec soin la porte au dedans.

Il ne découcha pas une seule fois.

40

45

50

55

La situation devenait difficile, non pour le condamné, mais pour les juges.

La Cour se réunit de nouveau, et il fut décidé qu'on inviterait le criminel à sortir des États de Monaco.

Lorsqu'on lui signifia⁹ cet arrêt, il répondit simplement :

« Je vous trouve plaisants. Eh bien, qu'est-ce que je deviendrai, moi ? Je n'ai plus de moyen d'existence. Je n'ai plus de famille. Que voulez-vous que je fasse ? J'étais condamné à mort. Vous ne m'avez pas exécuté. Je n'ai rien dit. Je suis ensuite condamné à la prison perpétuelle et remis aux mains d'un geôlier. Vous m'avez enlevé mon gardien. Je n'ai rien dit encore.

« Aujourd'hui, vous voulez me chasser du pays. Ah! mais non. Je suis prisonnier, votre prisonnier, jugé et condamné par vous. J'accomplis ma peine fidèlement. Je reste ici. »

La Cour suprême fut atterrée. Le prince eut une colère terrible et ordonna de prendre des mesures.

⁸grevait — (verbe grever) alourdissait

⁹signifia — (verbe signifier) fit connaître

On se remit à délibérer.

Alors, il fut décidé qu'on offrirait au coupable une pension de six cents francs pour aller vivre à l'étranger.

80 Il accepta.

Il a loué un petit enclos à cinq minutes de l'État de son ancien souverain, et il vit heureux sur sa terre, cultivant quelques légumes et méprisant les potentats¹⁰.

Mais la cour de Monaco, instruite un peu tard par cet exemple, s'est décidée à traiter avec le gouvernement français ; maintenant elle nous livre ses condamnés que nous mettons à l'ombre, moyennant une pension modique.

On peut voir, aux archives judiciaires de la principauté, l'arrêt qui règle la pension du drôle en l'obligeant à sortir du territoire monégasque.

 $[\ldots]$

85

Guy de Maupassant Auteur français (1850–1893)

¹⁰potentats — ceux qui ont la souveraineté absolue dans un État

- I. Lisez le texte narratif aux pages 2 à 4 et répondez aux questions 1 à 9.
- 1. D'après le texte, on peut qualifier le crime du monégasque de
 - **A.** sensationnel et excitant
 - **B.** honteux et passionnant
 - **C.** sérieux et surprenant
 - **D.** cruel et fascinant
- 2. La description du criminel (lignes 4 et 5) laisse entendre que l'homme est
 - **A.** impulsif
 - **B.** insouciant
 - C. dangereux
 - **D.** susceptible
- 3. L'assassinat est décrit comme un « cas exceptionnel » (ligne 8) surtout parce que
 - **A.** les actions du criminel sont inacceptables
 - **B.** les meurtres sont rares dans la principauté
 - C. le peuple est horrifié par la brutalité du crime
 - D. le peuple est stupéfié du scandale survenu dans la principauté
- **4.** Laquelle des raisons suivantes empêche le souverain de faire exécuter le meurtrier?
 - A. Le désir d'économiser de l'argent
 - **B.** La volonté de garder l'incident secret
 - C. Le souci de protéger la réputation de la ville
 - **D.** Le manque de fermeté à l'égard des décisions de la Cour
- **5.** D'après le texte, laquelle des raisons suivantes explique pourquoi le souverain refuse d'imposer un impôt supplémentaire à son peuple?
 - **A.** Il considère l'ensemble des frais trop élevé.
 - **B.** Cela causerait des problèmes dans la principauté.
 - C. Il espère que le gouvernement italien révisera son offre.
 - **D.** Cela inciterait le gouvernement français à contrôler la principauté.

- **6.** Lequel des extraits suivants indique que le souverain a souvent demandé conseil afin de résoudre le problème posé par le meurtrier?
 - A. « le prince entama des négociations avec le gouvernement français » (lignes 13-14)
 - **B.** « On adressa alors la même demande au gouvernement italien. » (ligne 21)
 - **C.** « Alors le prince convoqua de nouveau la Cour suprême et lui soumit ce cas embarrassant. » (lignes 30-31)
 - **D.** « Le prince eut une colère terrible et ordonna de prendre des mesures. » (lignes 75-76)
- 7. Laquelle des citations suivantes montre le mieux que le prisonnier aimait ses conditions de vie en prison?
 - **A.** « et il prit dès lors l'habitude, afin d'éviter une course au cuisinier » (lignes 55-56)
 - **B.** « Il entrait parfois au Casino risquer cinq francs sur le tapis vert. » (lignes 58-59)
 - **C.** « il s'offrait un bon dîner dans un hôtel en renom » (lignes 59-60)
 - **D.** « Il ne découcha pas une seule fois. » (ligne 62)
- **8.** Aux lignes 67 à 74, le condamné reproche à la Cour de
 - A. ternir la réputation de son seul prisonnier
 - **B.** manquer à ses obligations envers son seul prisonnier
 - C. privilégier ses intérêts plutôt que ceux de son seul prisonnier
 - **D.** renflouer les coffres de la principauté aux dépens de son seul prisonnier
- **9.** Laquelle des raisons suivantes explique pourquoi le souverain ressent « une colère terrible » (ligne 75) envers le prisonnier?
 - **A.** Le prisonnier refuse de quitter le pays.
 - **B.** Le prisonnier montre une grande ingratitude.
 - C. Le prisonnier fait des demandes démesurées.
 - **D.** Le prisonnier offre des solutions inacceptables.

II. Les questions 10 à 17 portent sur cette nouvelle.

Neige

J'ai su qu'il neigeait avant d'avoir ouvert les yeux. J'entendais le raclement¹ des pelles sur les trottoirs, et il y avait ce silence particulier de l'atmosphère qui se produit quand la ville est couverte d'un épais tapis de neige. Je courus à la fenêtre pour jeter un coup d'œil au quartier — mon domaine. Il devait être très tôt. Aucun de mes amis n'était encore arrivé dans la rue; je ne voyais circuler que des concierges, avec de la neige jusqu'aux genoux. Soulagée de n'avoir rien manqué, je pris conscience du fait que mes frères et sœurs étaient à présent éveillés. Je n'avais pas de temps à perdre. Si je me dépêchais, je pourrais être dehors avant tous mes amis.

Je m'habillai avec un assortiment de lainages d'hiver de deuxième main, mais il n'y aurait pas de moufles pour me tenir les mains au chaud. Je les avais perdues au début de la saison. J'étais vraiment angoissée quant à ce que j'allais me mettre aux pieds, mes chaussures ne tenaient plus dans mes galoches de caoutchouc. Je pouvais mettre les souliers ou les galoches, mais pas les deux. Je me décidai pour deux paires de chaussettes et les galoches.

Pendant que je les bouclais, je sentis la présence de quelqu'un debout près de moi. C'était mon grand frère, Lenny. Il me demanda si je voulais aller avec lui patiner sur la glace de la patinoire couverte de Madison Square Garden. J'abandonnai aussitôt mes autres projets. Mon grand frère de treize ans était bel et bien en train

de me proposer, à moi, sa petite sœur de neuf ans, d'aller patiner avec lui! Si je voulais y aller? Bien sûr que je voulais. Mais où trouverions-nous l'argent? Lenny disait que ça coûterait un dollar pour entrer et louer des patins. Deux obstacles seulement se dressaient entre moi et le bonheur d'aller patiner avec mon frère : la tempête de neige de 1948 et un dollar. La neige, j'en faisais mon affaire; c'était le dollar qui posait problème.

La quête commença. On rapporta quelques bouteilles de lait, on quémanda² un sou à notre mère, on mendia à notre père un *quarter* chacun, on récupéra quelque menue monnaie dans des poches de manteau, on découvrit deux piécettes qui avaient roulé sous les lits et on repéra dix cents nichés tout seuls dans un coin d'une des six pièces de notre logement mal éclairé et sans eau chaude.

Enfin, fortifiés par un bol de porridge brûlant et avec au fond de nos poches les sous durement gagnés, on entreprit le long voyage — vingt pâtés de maison, une lieue³ urbaine.

La neige balayée par le vent s'accrochait à toutes les surfaces. Lenny et moi, nous nous imaginions dans les Alpes quand nous escaladions les tas de neige d'un mètre de haut qu'on avait amassés au bord des trottoirs. Le monde était à nous

¹raclement — action de frotter rudement une surface ²quémanda — (verbe quémander) demanda humblement ³lieue — ancienne mesure représentant environ quatre kilomètres — des myriades⁴ de flocons minuscules avaient fermé la ville et empêchaient les adultes de sortir. Les gratte-ciel étaient invisibles derrière un voile blanc, et nous pouvions presque nous figurer que New York avait été réduite à notre taille. On pouvait marcher au beau milieu de la 3^e avenue sans crainte de se faire écraser. Nous pouvions difficilement contenir notre joie, l'incroyable impression de liberté que nous ressentions là, dans la neige.

Les douze blocs jusqu'à la 49° rue ne furent pas difficiles, mais les longues rues perpendiculaires étaient glaciales. Le rude vent d'ouest venant de l'Hudson⁵ rendait notre progression quasi impossible. Je n'arrivais plus à suivre mon frère. Les fantaisies de mon imagination cédèrent la place au froid qui me rongeait les pieds. Je n'avais rien sur la tête, je serrais mes mains nues dans mes poches et quelques-unes des agrafes de mes galoches s'étaient détachées. Je commençai à me plaindre doucement, ne voulant pas embêter Lenny car j'avais peur qu'il ne m'invite plus jamais à l'accompagner.

Quelque part près de la 5° avenue, on s'est réfugiés sous un porche. J'ai dit timidement à Lenny que mes agrafes s'étaient défaites. Lenny sortit de ses poches ses mains nues et rouges et se pencha pour rattacher les boucles de métal incrustées de neige gelée. Honteuse que Lenny soit obligé de s'occuper de moi, je regardais droit devant moi : je vis la silhouette d'un homme qui marchait vers nous à travers le rideau de mousseline de la neige.

Je n'aurais pas pu dire quel âge il avait — tous les adultes avaient le même âge, à mes yeux — mais il était grand et mince, avec un beau visage doux. Il ne portait pas de chapeau. Il avait une écharpe autour du cou et son manteau, comme les nôtres, était couvert de neige durcie.

Je ne me rappelle pas s'il m'a parlé ou non. Ce dont je me souviens, c'est qu'il s'est agenouillé devant moi, le visage au niveau du mien. Je me suis trouvée le regard plongé dans ses yeux bruns et tendres, étonnée et muette. Quand il est parti, j'ai senti sa chaleur dans la douce écharpe couleur de vin qu'il avait enroulée bien serré autour de ma tête.

Je ne me souviens pas d'avoir patiné ce jour-là, ni de notre retour à la maison. Tout ce que ma mémoire a gardé, c'est la neige, la gentillesse d'un inconnu et mon grand frère, Lenny.

Julianna C. Nash

NASH, Julianna C. « Neige », tiré de *Je pensais que mon père était dieu et autres récits de la réalité Américaine.* Anthologie composée par Paul Auster. France, Babel, 2001. Traduite par Christine Le Boeuf © Actes Sud, 2001.

⁴myriades — quantité immense ⁵Hudson — fleuve des États-Unis

- II. Lisez la nouvelle aux pages 7 et 8 et répondez aux questions 10 à 17.
- **10.** Lequel des extraits suivants révèle que le récit se déroule à une époque antérieure à la nôtre?
 - **A.** « le raclement des pelles sur les trottoirs » (lignes 1-2)
 - **B.** « mes chaussures ne tenaient plus dans mes galoches de caoutchouc » (ligne 13)
 - C. « ça coûterait un dollar pour entrer et louer des patins » (ligne 22)
 - **D.** « dans un coin d'une des six pièces de notre logement mal éclairé et sans eau chaude. » (lignes 29-30)
- 11. Lequel des évènements suivants pourrait devenir un obstacle au bonheur de la petite fille, à savoir d'aller patiner avec son frère?
 - **A.** « mais il n'y aurait pas de moufles pour me tenir les mains au chaud » (lignes 10-11)
 - **B.** « Je les avais perdues au début de la saison. » (lignes 11-12)
 - C. « J'étais vraiment angoissée quant à ce que j'allais me mettre aux pieds » (lignes 12-13)
 - **D.** « Mais où trouverions-nous l'argent? » (ligne 21)
- 12. La situation présentée aux lignes 26 à 30 révèle que les deux enfants sont surtout
 - **A.** persévérants
 - **B.** travailleurs
 - **C.** persuasifs
 - **D.** attentifs
- 13. Lequel des énoncés suivants suggère que la petite fille et Lenny sont plus que satisfaits?
 - **A.** « avec au fond de nos poches les sous durement gagnés, on entreprit le long voyage » (lignes 31-32)
 - **B.** « nous escaladions les tas de neige d'un mètre de haut » (lignes 35-36)
 - C. « On pouvait marcher au beau milieu de la 3^e avenue sans crainte de se faire écraser. » (lignes 39-40)
 - **D.** « Nous pouvions difficilement contenir notre joie » (ligne 41)
- **14.** Lequel des extraits suivants illustre le mieux la fierté de la petite fille?
 - **A.** « Je pouvais mettre les souliers ou les galoches, mais pas les deux. » (lignes 13-14)
 - **B.** « J'abandonnai aussitôt mes autres projets. » (lignes 18-19)
 - C. « Je commençai à me plaindre doucement, ne voulant pas embêter Lenny » (lignes 48-49)
 - **D.** « Honteuse que Lenny soit obligé de s'occuper de moi, je regardais droit devant moi » (lignes 54-55)

- 15. La petite fille refuse de se plaindre du froid car elle craint
 - **A.** de compromettre d'autres sorties possibles avec Lenny
 - **B.** de devoir retourner à la maison avec Lenny
 - C. d'inquiéter Lenny
 - **D.** de retarder Lenny
- **16.** Quel extrait du texte suggère qu'il neige abondamment?
 - A. « La neige balayée par le vent s'accrochait à toutes les surfaces. » (ligne 34)
 - **B.** « Les gratte-ciel étaient invisibles derrière un voile blanc » (ligne 38)
 - **C.** « les longues rues perpendiculaires étaient glaciales » (lignes 43-44)
 - **D.** « son manteau, comme les nôtres, était couvert de neige durcie » (lignes 59-60)
- 17. Lequel des extraits suivants est un effet de surprise créé par l'auteure?
 - **A.** « Le rude vent d'ouest venant de l'Hudson rendait notre progression quasi impossible. » (lignes 44-45)
 - **B.** « Quelque part près de la 5° avenue, on s'est réfugiés sous un porche. » (ligne 51)
 - C. « Quand il est parti, j'ai senti sa chaleur dans la douce écharpe » (lignes 63-64)
 - **D.** « Je ne me souviens pas d'avoir patiné ce jour-là, ni de notre retour à la maison. » (ligne 66)

III. Les questions 18 à 24 portent sur ce texte informatif.

Bureau du futur : le tout automatique !

Une odeur de renfermé, une chaleur étouffante... L'arrivée sur son lieu de travail, le lundi matin, est souvent un cauchemar. Ce ne sera bientôt plus le cas.

Depuis le début des années quatre-vingt, des ingénieurs travaillent à la mise au point de la « maison intelligente » (ce domaine de recherche s'appelait auparavant « domotique »). Après des expériences plus ou moins convaincantes, des spécialistes estiment que ce rêve pourrait bientôt se concrétiser. Cette volonté d'automatiser différentes fonctionnalités va aussi s'appliquer à votre cadre professionnel. Le concept du bureau de demain, imaginé par le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), situé près de Paris, vise à faciliter la vie des employés, tout en restant aux ordres de l'utilisateur. « Les automatismes sont là pour faciliter la vie, pas pour prendre le pouvoir », précise Jean-Christophe Visier, chef de la division automatismes au centre. Ces spécialistes mettent en garde contre une autre fausse idée : imaginer qu'avec l'arrivée de ces innovations, son bureau va fourmiller de gadgets.

Ce bureau hi-tech est en fait un prototype réalisé par un « laboratoire virtuel » appelé Simbad (Simulateur de bâtiment et d'équipements). Dans ces bâtiments, installés à Marne-la-Vallée, on peut recréer la configuration, au choix, d'une simple pièce, d'un pavillon, d'une école ou d'un immeuble de bureaux. On peut également représenter les installations de chauffage, de climatisation et de ventilation, d'éclairage, ainsi que les protections solaires.

« La nouveauté, dans ce bureau, c'est que, sans qu'on les entende, le store¹, l'éclairage et la climatisation se parlent, explique Mireille Jandon, chercheuse au CSTB. Et que peuvent-ils se dire d'intelligent pour arriver à un meilleur confort et une meilleure économie d'énergie ? Plutôt que de s'allumer, la lampe va demander au store de s'ouvrir quand le soleil peut remplacer l'électricité. Pour rafraîchir la pièce, climatisation et stores vont dialoguer pour trouver la solution la plus intelligente. »

Autre exemple : le simple fait de fermer la porte de son bureau (à partir d'une certaine heure) peut être programmé pour déclencher un régime d'inoccupation : mise en veille² du chauffage, fermeture des volets³, vérification de la mise hors circuit de l'éclairage, déclenchement du système anti-intrusion, etc.

Le confort de l'employé sera donc amélioré. Mais ce bénéfice n'entraînera pas une augmentation de la consommation électrique. Au contraire. L'économie d'énergie est évidente, puisque la lumière s'éteint dès que l'on quitte le bureau. De plus, la multiplication des automatismes permet de mieux détecter les dysfonctionnements, et donc de les réparer. « On peut imaginer que l'on parvienne à avoir un renouvellement de l'air quand on le souhaite, comme on peut déjà le

¹store — rideau ou assemblage souple d'éléments disposé devant une fenêtre, qui s'enroule ou se replie

²veille — action de monter la garde, d'être en position d'attente

³volets — panneaux de bois ou de métal devant une fenêtre

faire dans sa voiture, déclare Jean-Christophe Visier. Si, au lieu d'utiliser un simple interrupteur, on arrive à réguler l'éclairage, les gains en efficacité peuvent aller jusqu'à 50 % ». Même chose pour la ventilation : quand on entre dans une salle de réunion, elle est rarement confortable et quand on la quitte, la ventilation continue à tourner pour rien. Ces salles sont utilisées 10 % du temps et personne n'est à la fois en réunion et dans son bureau. « Le but est de faire des économies quand elles sont vides, et d'améliorer le confort en période d'occupation », explique-t-on au CSTB.

Philippe Richard

RICHARD, Philippe. « Bureau du futur : le tout automatique ! ». Texte publié dans *Afrique magazine*, n° 218 (novembre 2003). Reproduit avec la permission d'Afrique magazine.

III. Lisez le texte informatif aux pages 11 et 12 et répondez aux questions 18 à 24.

- 18. Lequel des énoncés suivants est factuel?
 - **A.** « L'arrivée sur son lieu de travail, le lundi matin, est souvent un cauchemar. » (lignes 1-2)
 - **B.** « ce domaine de recherche s'appelait auparavant "domotique" » (lignes 5-6)
 - C. « son bureau va fourmiller de gadgets » (lignes 14-15)
 - **D.** « Le confort de l'employé sera donc amélioré. » (ligne 32)
- **19.** Au début du texte, les spécialistes dans le domaine du bâtiment soutiennent que les changements apportés au bureau du futur **n'augmenteront pas**
 - **A.** la quantité de travail
 - **B.** le coût de la productivité
 - **C.** le nombre d'objets superflus
 - **D.** la demande de biens personnels
- **20.** Lequel des énoncés suivants appuie l'idée d'efficacité?
 - **A.** « situé près de Paris, vise à faciliter la vie des employés » (ligne 10)
 - **B.** « que peuvent-ils se dire d'intelligent pour arriver à un meilleur confort et une meilleure économie d'énergie » (lignes 24-25)
 - C. « L'économie d'énergie est évidente, puisque la lumière s'éteint dès que l'on quitte le bureau. » (lignes 33-34)
 - **D.** « la ventilation continue à tourner pour rien » (lignes 41-42)
- 21. Selon le texte, l'aspect le plus innovateur du bureau hi-tech conçu pour le futur est
 - **A.** la relation entre les installations qui contrôlent la qualité de l'air
 - **B.** la programmation des systèmes intelligents
 - C. la mise en place d'un laboratoire virtuel
 - **D.** la modification des habitudes de travail

- **22.** Selon le contexte, l'énoncé « climatisation et stores vont dialoguer » (ligne 27) signifie qu'ils vont
 - **A.** négocier avec les spécialistes
 - **B.** parler aux travailleurs du bureau
 - C. discuter de l'économie d'énergie
 - **D.** échanger des informations entre eux
- 23. D'après les lignes 32 à 36, un des avantages à avoir plusieurs automatismes dans le bureau du futur, c'est qu'ils permettent de
 - A. gagner du temps précieux
 - **B.** profiter d'un niveau de vie privilégié
 - C. diminuer les coûts des mesures de sécurité
 - **D.** découvrir plus efficacement les pannes d'un système
- **24.** Lequel des champs lexicaux suivants caractérise le mieux le bureau du futur?
 - A. Rêve, gadgets, simulateur, technique
 - B. Énergie, efficacité, installation, nouveauté
 - **C.** Économie, automatisme, confort, innovation
 - D. Ingénieur, scientifique, ventilation, simplicité

Modèle de test de French Language Arts 30−1 — Clé

La cocasse histoire d'un condamné		Neige		Bureau du futur : le tout automatique !	
1	С	10	С	18	В
2	Α	11	D	19	С
3	В	12	Α	20	С
4	Α	13	D	21	В
5	В	14	D	22	D
6	С	15	Α	23	D
7	D	16	В	24	С
8	В	17	D		
9	Α				
				Α	5
				В	6
				С	6
				D	7
				TOTAL	24